



Bulletin de liaison de la section apiculture du Cercle Laïque Culturel d'Argenton

### Visite au rucher



### Essaims





# COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

**28 JUILLET 2009 :**

**Présents :** Jean-Claude BARON, Jacques BRISSAUD, Monique et Christian CAUTY, Claude CHEVAL, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Dominique TORREAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

## Bulletin de liaison :

Christian remet à chaque adhérent notre bulletin de liaison : **L'AVETTE Argentonnaise**. Il s'agit essentiellement du compte rendu des différents sujets évoqués à l'occasion de nos réunions mensuelles.

## Il était une fois... Les abeilles :

Nous avons participé aux rencontres estivales de Vesdun en Berry le dimanche 26 juillet 2009 sur le thème "il était une fois les abeilles". Cette journée a fait l'objet d'animations diverses, d'un marché des exposants, d'une brocante apicole, d'expositions et de conférences et a été très enrichissante pour nos deux participants. Le film "**Miel ou déconfiture**" a été présenté par son réalisateur, Daniel AUCLAIR.

Ce film documentaire, dont l'association a fait l'acquisition en début d'année, est à la disposition des adhérents.

## Point sur les ruches :

De nouvelles ruches orphelines ou bourdonneuses ont été recensées chez les membres de l'association. En l'absence d'une explication plausible de ce phénomène, chacun espère qu'il ne s'agit que d'une situation exceptionnelle et passagère.

## Travaux à prévoir :

- La Récolte d'été devrait être réalisée avant la fin du mois d'août afin de permettre aux colonies de reconstituer pour la période hivernale des réserves abondantes dans le corps de ruche.

## - Visite d'automne :

Une visite d'automne s'impose afin de vérifier le bon état sanitaire des colonies et le volume des réserves en miel.

Cette visite sera également l'occasion de procéder au traitement anti-varroase suivant le protocole

défini par le GDSA. Il est rappelé qu'il faut retirer les lanières anti-varroase après 10 semaines. Les laisser plus longtemps dans la ruche risque de créer l'accoutumance à la molécule et le développement de souches de varroas mutants et résistants.

## Regroupement de colonies :

Des colonies trop faibles pour traverser la période hivernale devraient être regroupées.

Avant de procéder à un regroupement, l'idéal est de supprimer la reine la plus mauvaise (par exemple celle dont le couvain est irrégulier). S'il est vrai que les abeilles se débrouillent seules qui dit que s'il y a combat, la victorieuse s'en sortira sans séquelles ? Que la suppression de la reine la plus mauvaise soit faite ou non, le regroupement doit toujours s'envisager lorsque les butineuses sont rentrées, le soir de préférence.

## Mode opératoire :

Disposer sur la colonie réceptrice A, une feuille de papier journal en guise de couvre-cadres, percer quelques trous à l'aide d'un clou.

Désolidariser le fond de la ruche B à déplacer et obstruer son trou de vol. La déposer sur le papier journal posé sur la ruche réceptrice A.

Vérifier que les abeilles de la ruche B déplacée ne puissent pas sortir ; au besoin calfeutrer les endroits par où les fuites d'abeilles sont possibles.

Laisser l'ensemble en place 1 à 2 jours, jusqu'au moment où l'activité au trou de vol de la ruche réceptrice A est devenue plus importante ou lorsque l'on observe des débris de papier, signes que la jonction des deux colonies s'est effectuée.

Achever le regroupement en rassemblant tous les cadres de couvain des deux colonies au centre de la ruche réceptrice A. On peut placer aussitôt de part et d'autre un cadre de pollen et ensuite les cadres de miel les mieux pourvus. On brossera les dernières abeilles sur cette nouvelle colonie reconstituée. On peut refermer celle-ci sans avoir oublié de lui fournir un peu de sirop pour favoriser la trophallaxie, c'est-à-dire les échanges de nourriture entre les individus de la ruche.

Nota : Il se peut que le fond de la ruche à déplacer B ne soit pas amovible. Dans ce cas, 1 ou 2 jours avant le regroupement, on transvasera cette

colonie dans deux hausses superposées, l'ensemble reposant sur un plancher de fortune. Le problème du fond amovible est ainsi résolu.

- nourrissage :

Christian informe les adhérents de la proposition du Syndicat des Apiculteurs du Centre et du Berry pour la fourniture de sirop de nourrissage au prix de 0.58 euros le kg et de candi au prix de 3.14 euros le sachet de 2 kgs. La distribution du sirop s'effectuera aux établissements KERNER le 07 septembre 2009 de 09h00 à 10h30.

La prochaine réunion est fixée au mardi 22 septembre 2009 à 18h00.

●●●●●●●●●●

**22 SEPTEMBRE 2009 :**

**Présents :** Elyette ALBY, Jean-Claude BARON, Jacques BRISSAUD, Claude DORMANT, Jacques MATHE, Michel MATHE, Jean-Pierre PETITHOMME, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Jean-Luc RETIF, Edith ROBERT, Dominique TORREAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Présentation d'un nouvel adhérent : Jacques CHAMBON - I, route du Pavillon - 36200 MOSNAY  
- Tél : 02 54 24 42 64  
Mail : jacq.chambon@orange.fr

A la suite d'un ennui de santé, le président ne participe pas à cette réunion. L'association se sent orpheline et limite bourdonneuse. Elle lui souhaite un prompt rétablissement et attend impatiemment son retour !

Cette réunion a été l'occasion pour chacun des membres de s'exprimer sur les dernières récoltes d'été, sur l'avancement des visites d'automne et sur les difficultés rencontrées.

A l'occasion de ces visites d'automne, quelques ruches semblent présenter des signes de faiblesse. Il y aura lieu de les surveiller attentivement et de diagnostiquer rapidement tout éventuel orphelinage d'une colonie qui n'aurait aucune chance de survie pendant l'hiver. Si la colonie est trop faible, elle risque de favoriser le pillage et ne pourra pas se débarrasser de la fausse teigne. On trouvera alors très rapidement des destructions de plus



Il est donc préférable à cette époque de procéder à la dispersion d'une colonie orpheline et de récupérer et remettre en état la ruche pour accueillir un nouvel essaim au printemps.

Jacques rappelle le protocole de traitement anti-varroase et fait le point des besoins en lanières "Apivar". Dans l'attente de leur inscription au GDSA, quelques adhérents pourront être "dépannés" par des membres disposant de quelques produits en stock.

La prochaine réunion est fixée au mardi 27 octobre 2009 à 18h00.



### **27 OCTOBRE 2009 :**

**Présents :** Elyette ALBY, Jean-Claude BARON, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Christian et Monique CAUTY, Jacques CHAMBON, Claude DORMANT, Achille DURIS, Jacques LAPOUGE, Annie MOREAU, Martine PEARON, Michel RAVEAU, Jean-Jacques TILLOU, Dominique TORREAU, Philippe YVERNAULT.

### **Fait divers :**

L'attaque et la destruction d'une colonie par frelons a été signalée par un apiculteur d'Eguzon. Après vérification il ne s'agissait que d'une attaque de frelon européen (vespa crabo).

Habituellement le frelon européen ne peut être considéré comme une menace réelle pour une colonie d'abeilles.

Dans le cas présent on peut supposer qu'il s'agissait d'une colonie très faible en présence d'un nid de frelons européens à proximité.

Il est rappelé que les entrées des ruches doivent être réduites après la récolte d'été pour éviter l'intrusion de prédateurs et le pillage.

### **Tour de table :**

Un tour de table est effectué afin de faire le point sur l'état des ruchers.

La plupart des membres de l'association ont subi cette année de nombreuses pertes pouvant être estimées à 30% des colonies.

L'année 2009 a été particulièrement propice aux essaimage. Une mauvaise fécondation des nouvelles reines ou leur disparition pourrait expliquer le grand nombre d'orphelins constatés.

Pour les apiculteurs expérimentés, il semble que ce phénomène soit exceptionnel.

Joseph rappelle que la varroase peut également être mise en cause. A l'occasion d'un traitement, il a procédé à un dénombrement de varroas et a pu constater un niveau important d'infestation.

La prochaine réunion sera l'occasion de faire le point sur les besoins en produits de traitement contre la varroase. L'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Indre (GDSA) permet d'avoir accès à des médicaments à prix réduit grâce à l'aide du Conseil Général et à une participation du GDSA.

### **Récolte du pollen :**

Le pollen est l'élément mâle des fleurs. Une abeille qui récolte du pollen néglige le nectar et réciproquement les butineuses de nectar délaissent le pollen. L'abeille stocke le pollen dans les corbeilles situées autour de ses pattes postérieures et elles forment ainsi des pelotes (les cellules où seront tassées ces pelotes n'auront pas besoin d'être operculées).

Le pollen est une nourriture des abeilles. Il est constitué d'une multitude de corpuscules microscopiques contenu dans l'anthère de la fleur (qui constitue l'élément mâle de celle-ci). De forme sphérique ou ovoïde, un grain de pollen mesure de 2.5 à 220 microns et sa couleur varie selon l'espèce florale dont il provient.

Christian et Jacques se sont lancés cette année dans cette récolte, de manière expérimentale en mettant en place des trappes à pollen équipées de boîtes de ramassage, à l'entrée de quelques ruches. La récolte est aisée et s'effectue environ deux fois par semaine.

Le pollen recueilli nécessite toutefois un nettoyage et un tri minutieux avant d'être congelé.

Les résultats sont encourageants et ils ont l'intention d'étendre leur dispositif sur l'ensemble des ruches populaires.

Il semblerait par ailleurs que cette ponction de pollen sur des colonies fortes soit de nature à éviter ou retarder l'essaimage.

### **Documentation :**

Le président rappelle que l'association dispose d'une documentation abondante relative à l'apiculture.

L'association tiendra désormais à jour une fiche recensant l'ensemble des ouvrages mis à disposition de ses adhérents et permettant d'avoir une traçabilité des différents prêts.

Le DVD "Miel ou déconfiture" est mis à la disposition d'Hélyette ce jour.

La prochaine réunion est fixée au mardi 24 novembre 2009 à 18h00.



### **24 NOVEMBRE 2009 :**

**Présents :** Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Christian et Monique CAUTY, M. et Mme Jacques CHAMBON, Claude DORMANT, Jacques MATHE, Michel MATHE, Annie MOREAU, Michel RAVEAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

### **Syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry :**

L'assemblée générale du syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry se tiendra le lundi 30 novembre, à partir de 8 h 45, à la maison de l'agriculture, 24, rue des Ingrains à Châteauroux.

A 10 h 30, une conférence débat ayant pour thème « L'apiculture aujourd'hui, perspectives et avenir » sera assurée par Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française.

Henri Clément est l'auteur de l'étude " L'abeille, sentinelle de l'environnement " publiée aux éditions alternatives 2009, ainsi que plusieurs guides parus aux éditions Rustica.

Tous les adhérents de l'association sont invités.

### **Frelon asiatique :**

Aucune nouvelle présence du frelon asiatique n'a été signalée depuis notre capture d'une reine fondatrice en début d'année.

Sa présence s'intensifie en Haute Vienne et nous n'échapperons pas à sa propagation dans notre département.

Entre le 15 février et le 1er mai, la période est propice à la lutte contre cette espèce, car les fondatrices des nids de frelons asiatiques peuvent être piégées.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur. Cette partie vide sera placée à l'envers pour faire entonnoir. Au fond



de cette bouteille seront disposés :

- Le contenu d'une demie canette de bière brune de préférence,
- Un peu de sirop de grenadine ou cassis par exemple

Ce piège peut être suspendu à un arbre, si possible au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres. Il peut également être placé sur un balcon. Deux à trois pièges à l'hectare suffisent, mais plus il y a de pièges, même sur un petit terrain, et plus on augmente les chances de capturer "Vespa Velutina".

#### Matériel :

La section apicole devrait être dotée par le CLC d'un presseur à opercules d'une valeur de 350.00 euros. Ce matériel sera mis à la disposition des adhérents dans des conditions qui seront définies par le règlement intérieur.

#### Documentation :

Le DVD "Miel ou déconfiture" rendu par d'Hélyette a été remis à Philippe Yvernauld.

Les deux ouvrages "À propos de la santé des abeilles" et "La biruche (la ruche transparente)" ont été remis à Colette et Joseph

Les deux cassettes VHS " Les abeilles et les hommes" et " Abeilles et apiculture" ont été mises à la disposition de Michel Raveau afin d'essayer de créer une copie de sauvegarde au format numérique.

#### Assemblée Générale :

La date de l'A.G est fixée au mardi 15 décembre 2009 à 18h00.

Les convocations seront transmises aux adhérents au moins une semaine à l'avance.

Conformément à la volonté du CLC, un projet de règlement intérieur devra être proposé à l'assemblée pour approbation.

Le rapport d'activité présenté à l'assemblée du CLC devra être concis et ne pas dépasser une demi page.

Un verre de l'amitié clôturera cette assemblée.



## ASSEMBLEE GENERALE du 24 DECEMBRE 2009

### Présents :

Christian CAUTY, Président,  
Jacques BRISSAUD, Trésorier,  
Michel RAVEAU, secrétaire,  
Jean-Claude BARON, Colette et  
Joseph BRISSON, Jacques CHAM-  
BON, Claude CHEVAL, Achille  
DURIS, Jean MARTINAT, Jacques  
MATHE, Michel MATHE, Annie  
MOREAU, Jean-Pierre PETITHOM-  
ME, Roger REIGNOUX, Dominique  
TORREAU, Philippe et Yolande  
YVERNAULT membres,  
Gérard PRZYSIEZNA,  
Président du C.L.C.

### Ordre du jour :

Compte-rendu d'activités 2009  
Compte-rendu financier 2009  
Renouvellement du bureau  
Règlement intérieur  
Projets pour 2010  
Questions diverses

### Rapport d'activités :

Au cours de l'année 2009, la section apiculture a connu un vif succès et a vu son nombre d'adhérents passer de 32 à 41, soit une augmentation de 25%.

### Le frelon asiatique :

Après des soupçons en 2008 suite à la destruction d'un nid à Saint Marcel, les membres de notre section se sont activés en ce début d'année 2009 à la pose de pièges suivant le modèle préconisé par l'ADAPIC.

Michel RAVEAU a ainsi pu piéger début avril, au niveau de son rucher situé au Merle Blanc, un insecte suspect. Ce frelon a été transmis au Muséum National d'Histoire Naturelle qui a confirmé notre doute. Il s'agissait bien d'une reine fondatrice du frelon asiatique, Vespa Velutina.

S'agissant du premier cas authentifié par les pouvoirs publics dans l'Indre et en région Centre, le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du département de l'Indre (GDSA 36) et l'Association de Développement de l'Apiculture du Centre (ADAPIC) ont transmis un communiqué de presse à l'ensemble des médias régionaux (FBBS, FR3, NR...).

Dans l'attente de l'organisation d'un véritable plan de lutte, les apiculteurs ont continué à être vigilant et à

maintenir leurs pièges. Depuis cette capture isolée, aucune autre présence du frelon asiatique n'a été signalée dans le département.

### La saison apicole :

Le printemps a été particulièrement précoce sans gelées tardives et a favorisé un développement rapide des colonies. Nous avons observé un butinage intense sur les fleurs de printemps et de colza, très abondantes et attractives pour nos abeilles. Les conditions atmosphériques qui prévalaient au moment de la floraison ont été excellentes et la récolte de printemps a été satisfaisante pour bon nombre de nos adhérents.

En corollaire, ce printemps propice au développement rapide des colonies a occasionné de nombreux essaimages. Nous avons été particulièrement sollicités au cours du mois de Mai dans la cueillette des essaims. Les interventions se comptent par dizaines et ont permis de donner satisfaction aux adhérents en quête de constitution ou de renouvellement de cheptel.

Cet essaimage important a par ailleurs bien affaibli les colonies. Il a été constaté un grand nombre de ruches orphelines et bourdonneuses. Pour les apiculteurs expérimentés, il semble que ce phénomène soit exceptionnel cette année.

La sécheresse estivale et la canicule qui ont suivi le printemps, ont engendré de bien maigres récoltes d'été. Les fleurs, privées d'eau et grillées par le soleil, n'ont pas produit assez de nectar et de pollen pour rassasier les abeilles.

Les visites d'automne ont confirmé bien souvent la nécessité d'apporter un nourrissage complémentaire afin de reconstituer des réserves suffisantes pour passer l'hiver.

### Manifestations :

En dehors de leur intense activité apicole, des membres de la section ont participé à diverses manifestations :

- aux **Rencontres estivales de VESDUN-EN-BERRY** le dimanche 26 juillet 2009 sur le thème "Il était une fois les abeilles". Cette journée a fait l'objet d'animations diverses, d'un marché des exposants, d'une brocante apicole, d'expositions et de conférences. Le film "Miel ou déconfiture" a été présenté par son réalisateur, Daniel AUCLAIR. Il est rappelé que ce film documentaire, dont l'associa-



tion a fait l'acquisition en début d'année, est à la disposition des adhérents.

- le 29 octobre, nous avons fait découvrir les abeilles, leur mode de vie et les produits de la ruche aux enfants de la **classe maternelle de l'école du Merle Blanc**.

Cette manifestation a été l'occasion de leur faire déguster du miel et du pain d'épices.

Devant l'émerveillement suscité par cette présentation, il ne fait aucun doute que nous avons fait naître chez ces apiculteurs en herbe une passion durable.

- A l'assemblée générale du **syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry** le lundi 30 novembre et nous avons appris :

- L'arrivée sur le marché d'un nouvel insecticide "le Protéus" plus particulièrement destiné au colza. Sur les emballages est mentionné "Dangereux pour les abeilles". Encore du souci pour nous.

- En 2009, la récolte moyenne par ruche est de 15 kgs et le miel de colza se négocie à 3,50 € entre apiculteurs (moins de 3 € au niveau gros négociants).

- La déclaration de rucher redevient obligatoire à compter du 01 janvier 2010.

- En janvier, parution d'un numéro spécial "frelon asiatique" de la revue Abeilles et fleurs qui nous apportera les dernières informations connues sur cet insecte et les moyens les plus efficaces pour le combattre.

- Une conférence débat ayant pour thème « **L'apiculture aujourd'hui, perspectives et avenir** » a été assurée par Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française.

Son intervention a été très appréciée par les adhérents de la section présents à cette assemblée.

Henri Clément a initié dans l'opinion publique certains des plus grands débats environnementaux qui bousculent aujourd'hui les consciences !

Il est l'auteur de l'étude " **L'abeille, sentinelle de l'environnement** " publiée aux éditions alternatives 2009, ainsi que plusieurs guides parus aux éditions Rustica.

### Projets 2010 :

L'année 2010 devraient permettre de poursuivre l'initiation des nouveaux apiculteurs en leur proposant des séances pratiques et des aides (visite des ruches, suivi des colonies d'abeilles à travers les saisons, ...)

La récolte de pollen entreprise avec succès en 2009 par certains de nos adhérents sera l'occasion d'initier des amateurs à cette technique et de partager cette expérience.

Elyette nous fera partager sa découverte et son expérience de la ruche WARRE qu'elle va utiliser dans son rucher.

L'essaimage artificiel et l'élevage de reines sont devenus incontournables en apiculture. La section serait heureuse que certains de ses membres puissent se lancer dans cette aventure et faire bénéficier les adhérents de leur expérience.

### Conclusion :

L'arrivée du frelon asiatique, la présence du varroa, les maladies des abeilles, les dommages occasionnés par l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires et les aléas climatiques sont bien de nature à décourager les plus passionnés des apiculteurs.

L'apiculture nécessite de nos jours un suivi rigoureux des ruchers et des techniques de plus en plus pointues.

La section apicole permet de faire partager les pratiques et expériences individuelles et apporte, autant que faire se peut, la pédagogie et le soutien nécessaire en cas de difficultés. Une entraide est particulièrement appréciée par les adhérents lors de la cueillette et la mise à disposition d'essaims pour l'installation d'un nouvel apiculteur ou pour la reconstitution d'un rucher décimé.

*Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité*

### Rapport financier :

SOLDE ANTERIEUR:	276,12
RECETTES:	
- Subvention CLC	250,00
DEPENSES:	
- Achat timbres	25,00
- Adhésion syndicat	54,00
- Frais AG 2008	60,00
- Achat DVD	19,00
- Achats divers	7,85
- Frais AG 2009	35,33
Total dépenses	201,18
Solde au 31/12/2009 :	324,94

Le rapport financier exposé par le trésorier de la section est adopté à l'unanimité.

### Renouvellement du bureau :

Aucun membre ne souhaite prendre part au bureau actuel. Les membres du bureau sont ainsi reconduits, à l'unanimité, dans leur fonction pour une année.

### Règlement intérieur :

A la demande du CLC, chaque section doit disposer d'un règlement intérieur.

Ce règlement a pour objet de préciser les objectifs poursuivis, définir les modalités de fonctionnement et apporter un minimum de garanties à ses membres dirigeants dans l'exercice des activités de la section.

Les membres de l'assemblée ont souhaité ajouter un 8ème article relatif aux assurances individuelles.

### Divers :

Joseph présente les résultats de ses comptages de varroas après traitement.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 janvier 2010 à 18h00. Elle sera l'occasion de renouveler les adhésions et de faire le point sur les déclarations DSV. Cette réunion se terminera autour de la galette des rois.

### DES DATES A RETENIR

**Mardi 30 Mars à 20h 30**  
**Salle de l'Eden Palace**

**La section Spectacles et Culture** du Cercle Laïque, dans le cadre de la semaine du développement durable, en liaison avec la mairie et le CPIE propose un film sur " **La vie des abeilles** " suivi d'un débat.

### **Premier semestre 2010**

(date non fixée)

Journée de formation organisée par le Syndicat des Apiculteurs du Centre et du Berry qui aura pour thème :

### **Le Pollen :**

Pose des trappes, récolte, séchage, les différentes variétés de pollen, sa couleur, sa propriété, etc...

Cette réunion aura lieu chez Jean Claude MORIN à Vatan



# REGLEMENT INTERIEUR

## Article 1er :

La section constitue un espace d'échanges pour les personnes passionnées par le monde des abeilles et l'apiculture afin de :

- Partager les pratiques et mettre en commun les expériences individuelles dans la conduite des ruchers.
- Aider et initier de nouveaux apiculteurs en leur proposant des séances théoriques et pratiques (visite des ruches, suivi des colonies d'abeilles à travers les saisons, ...)
- Mettre à la disposition des adhérents des matériels spécifiques aux travaux apicoles ainsi qu'une documentation littéraire et audiovisuelle.
- Faire découvrir l'apiculture en participant ou en organisant des manifestations.
- Sensibiliser le public à l'importance de l'abeille dans notre environnement.

## Article 2 :

La section est constituée conformément aux dispositions du règlement intérieur du Cercle Laïque Culturel. Elle fonctionne sous la responsabilité d'un bureau composé d'un président, un secrétaire et un trésorier. Les membres du bureau sont rééligibles chaque année par l'Assemblée Générale. Un représentant de la section est également élu au Conseil d'Administration du CLC.

## Article 3 :

Chaque membre de la section doit être titulaire d'une carte d'adhésion au Cercle Laïque Culturel.

## Article 4 :

La section organise à la maison des associations, des réunions mensuelles (quatrième mardi de chaque mois). A la demande des adhérents et dans un but pédagogique, des réunions autour de travaux pratiques peuvent être tenues dans le rucher d'un membre de la section.

La section tient son assemblée générale annuelle au mois de décembre. A cette occasion, elle présente un rapport d'activité, un rapport financier et procède au renouvellement des membres de son bureau.

## Article 5 :

Un bulletin de liaison est édité annuellement. Des bulletins supplémentaires peuvent être publiés en fonction de l'activité de la section et de la richesse de l'actualité apicole.

## Article 6 :

Chaque membre de la section dispose de ses propres outils et tenues de protection.

La section détient et prête à ses membres certains gros matériels spécifiques acquis grâce aux dotations du C.L.C. La section ne disposant pas de locaux suffisants pour leur stockage, chaque adhérent utilisateur en assure le gardiennage tour à tour.

Les membres du bureau sont chargés de la tenue de l'inventaire et du suivi permanent de l'utilisation des matériels.

La section dispose de tenues de protection destinées aux personnes invitées dans les ruchers.

La section met à la disposition gratuite de ses membres une documentation littéraire et audiovisuelle relative à l'apiculture. Cette documentation est déposée au siège de l'association.

La durée de mise à disposition des matériels et des documents est déterminée en fonction des besoins des membres de la section. Le président opère les arbitrages nécessaires s'il y a lieu.

## Article 7 :

La section adhère au Syndicat des Apiculteurs du Centre et du Berry.

L'adhésion individuelle au Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Indre (GDSA) est souhaitable afin de vulgariser l'information et les connaissances sanitaires apicoles et de permettre aux adhérents d'accéder facilement aux produits de traitement indispensables.

## Article 8 :

Chaque adhérent de la section doit disposer d'une assurance individuelle adaptée aux différentes activités de la section.

*Ce règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera proposé au conseil d'administration du Cercle Laïque Culturel du 15 janvier 2010 pour validation.*

## **PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA SECTION EN 2010**

\* Réunions mensuelles de formation apicole dans la salle de réunion du CLC, rue G. Sand, les 4<sup>o</sup> mardi du mois de 18 H à 20 H.

### **Dates retenues pour l'année 2010 :**

- 23 février
- 23 mars
- 27 avril
- 26 mai
- 22 juin

Pas de réunion en juillet et août

- 28 septembre
- 26 octobre
- 23 novembre

Assemblée générale le 7 décembre

\* Travaux pratiques en extérieur organisés au coup par coup dans les ruchers de nos adhérents (visites de ruches, récoltes, récupérations d'essaims, etc...) avec invitations éventuelles de personnes extérieures à la section apiculture (membres ou pas du CLC).

\* Participation de nos membres aux AG du GDSA, du Syndicat, à la journées de formation apicole organisées par le Syndicat des Apiculteurs de l'Indre et du Berry. (Notre section est affiliée et paye une cotisation à ce syndicat).